MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Bon Repos sur Blavet

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Gildas

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Gildas

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 21/12/1925

Étendue de la protection : Eglise, à l'exception du clocher classé : inscription par arrêté du 21 décembre 1925

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.